



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 042



2^e SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 27 janvier 2015



Présidente

Mme Hélène LeBlanc

Comité permanent de la condition féminine

Le mardi 27 janvier 2015

•(1100)

[Français]

La présidente (Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD)): Bonjour. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année!

Nous tenons aujourd'hui la 42^e réunion du Comité permanent de la condition féminine.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre nouvelle greffière, Cynara Corbin, qui va succéder à notre greffière, Mme Boivin, qui nous quitte pour des raisons qui commencent à paraître assez évidentes. Nous lui souhaitons une très belle grossesse et un très bon congé de maternité, et nous la remercions pour ses services.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à Mme Joyce Bateman, qui se joint au comité. Nous allons en avoir la confirmation après le dépôt des listes, mais je crois que Mme Pat Perkins se joindra également à nous.

Je veux aussi souhaiter la bienvenue à Mme Mylène Freeman, qui est la porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine.

Comme notre comité fait toujours du bon travail, sans plus tarder, nous allons continuer notre étude sur les pratiques prometteuses pour prévenir la violence envers les femmes.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui en vidéoconférence M. Jackson Katz

[Traduction]

de MVP Strategies.

Bienvenue, monsieur Katz. Vous avez 10 minutes pour votre présentation, puis les questions suivront.

M. Jackson Katz (ph.D., fondateur et directeur, MVP Strategies): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente. Merci de cette occasion qui m'est donnée. C'est pour moi une occasion formidable et un honneur d'être avec vous tous aujourd'hui.

Je suis à Atlanta, en Géorgie. Je n'y vis pas, mais j'y suis pour donner des conférences, et je suis ravi de pouvoir parler avec vous.

Je vais énoncer quelques idées qui se trouvent dans mes travaux et vous donner un cadre conceptuel de la façon de penser à la prévention de la violence faite aux femmes par les hommes. Je vais vous donner une idée des divers domaines dans lesquels mes collègues et moi travaillons, et je suis manifestement impatient d'entendre vos commentaires et de répondre à vos questions.

Je vais utiliser l'expression « violence fondée sur le sexe », laquelle englobe la violence familiale, l'agression sexuelle, le harcèlement sexuel et même l'exploitation sexuelle d'enfants, le harcèlement criminel — l'éventail complet.

La première chose à laquelle il faut penser concernant la prévention de toute forme de violence fondée sur le sexe, c'est

qu'on a de tout temps envisagé ces problèmes comme étant des problèmes de femmes que des hommes bons cherchent à régler, mais une bonne partie de mon travail consiste à aider les gens à penser autrement. Je ne vois pas ces problèmes comme étant des problèmes de femmes; en réalité, je préfère les voir comme des problèmes d'hommes. Ceci étant dit, bien sûr que ce sont des problèmes de femmes. Je le comprends, mais je vous demande de me suivre dans ma réflexion conceptuelle de la situation.

Par exemple, je pense que dire du viol qu'il est un problème de femmes est une manière subtile de faire porter le blâme à la victime, car la grande majorité des violeurs sont des hommes. Dire simplement que le viol est un problème de femmes a pour effet d'obscurcir, sinon faire disparaître le fait que les hommes sont ceux qui commettent la très grande majorité des viols. Que les victimes soient des femmes — elles le sont dans environ 90 % des cas — ou des hommes — dans environ 10 % des cas —, ce sont des hommes qui commettent la très grande majorité des viols. Malgré cela, nous disons que c'est un problème de femmes.

Je crois que c'est un problème en soi, car cette perception masque la responsabilité des hommes. L'élément conceptuel que j'évoque souvent dans mes écrits et dans d'autres parties de mes travaux est que nous devons voir cela différemment. Nous devons penser que c'est en réalité un problème d'hommes lié à la façon dont nous amenons les garçons à socialiser, à la façon dont nous définissons la virilité, peu importe les différences culturelles et sous-culturelles, les différences géographiques et les différences entre les classes, et les différences ethniques et religieuses. De toute évidence, il y a des aspects complexes, mais ce sont des problèmes mondiaux dont l'Amérique du Nord n'a pas l'exclusivité. On les constate dans pratiquement toutes les sociétés, et le problème de la violence des hommes est structurel et profondément enraciné. Ce sont des structures très profondes qui sont en jeu, sur le plan des sexes, et elles ont littéralement une incidence sur l'aspect linguistique de la discussion.

Par exemple, nous parlons du nombre de femmes qui ont été violées au Canada, plutôt que de parler du nombre d'hommes qui ont violé des femmes. Nous allons parler du nombre de filles du système scolaire d'Ottawa qui ont subi du harcèlement ou des agressions plutôt que de parler du nombre de garçons qui ont harcelé ou agressé des filles. C'est toujours comme ça.

Encore là, une grande partie du travail que nous devons faire sur le plan conceptuel est de comprendre qu'il ne s'agit pas que d'un problème de femmes pour lequel les hommes leur viennent en aide, mais qu'il faut véritablement nous concentrer sur les hommes.

Ceci étant dit, je tiens à préciser quelque chose. De toute évidence, comme vous, dans votre travail, les femmes sont à l'avant-garde de tout ce travail. Au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde, les femmes mènent tous ces mouvements sur tous les plans, notamment sur les plans intellectuel, politique et personnel.

Je ne dis pas que le changement de point de mire dont je parle équivaut à enlever aux femmes le leadership; je dis tout simplement que pour faire le travail de prévention qu'il faut, nous devons commencer à comprendre la centralité des idées culturelles et des idéologies touchant la virilité et mettre à profit le leadership des hommes.

C'est un autre élément essentiel de mon travail: définir ces problèmes comme étant non seulement des problèmes d'hommes, mais des problèmes de leadership pour les hommes. Cela a des incidences sur divers niveaux. Si vous comprenez cela comme étant une question de leadership pour les hommes — ainsi que pour les femmes, bien sûr, mais je me concentre sur les hommes —, cela signifie que les hommes en position de leadership dans divers contextes institutionnels, dans divers secteurs, devront comprendre que cela relève de leur mandat. Ils doivent être bien renseignés et éduqués à ce sujet, et avoir la formation nécessaire dans tous les domaines connexes. Puis ils doivent être tenus responsables de l'intégration de ces connaissances. Dans leur travail, ils doivent être responsables de l'intégration de cette sensibilité et de l'attention portée à ces problèmes.

Depuis très longtemps, c'est un gros problème. Il n'y a pas eu bien des hommes en position de leadership institutionnel qui possèdent une bonne connaissance de ces problèmes, qui ont assumé un solide rôle de leadership dans ces domaines, et qui ont été tenus responsables. De manière générale, ils n'ont pas été tenus responsables de cette absence de leadership et de cette absence de connaissances.

Définir les problèmes liés à la violence fondée sur le sexe et à la prévention en tant que question de leadership comporte des incidences énormes et positives.

• (1105)

Je suis un des architectes de l'approche axée sur le spectateur comme moyen de prévenir la violence fondée sur le sexe. Il y en a peut-être parmi vous qui avez entendu parler de l'approche axée sur le spectateur, qui en avez fait l'expérience ou qui l'avez vue dans les médias. Je sais que certaines universités canadiennes en ont employé certaines variantes. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais il y a des façons différentes de faire ce travail.

Je ne suis pas nécessairement d'accord avec certaines interprétations, mais selon le principe de base de l'approche axée sur le spectateur, plutôt que de nous concentrer sur les hommes comme agresseurs et sur les femmes comme victimes, ou l'inverse, ou sur toute variante de cela, nous nous concentrons sur toutes les personnes sujettes à une culture des pairs pour déterminer ce que nous appelons le spectateur: les amis, coéquipiers, camarades de classe, collègues de travail, collègues et membres de la famille. Toutes les personnes se situant à l'extérieur de la structure binaire composée de l'agresseur et de la victime sont incluses dans la conversation, quand on emploie l'approche axée sur le spectateur. L'objectif est de faire en sorte que tous les membres d'une communauté, d'une culture des pairs, d'une école, d'une équipe donnée contribuent à contester et à freiner les comportements violents ainsi qu'à indiquer clairement au reste des membres du milieu que les comportements violents ne sont pas acceptables, non seulement parce qu'ils sont illégaux et qu'on peut ainsi s'attirer des ennuis, mais aussi parce que le milieu n'accepte pas ces comportements. Il s'agit de changer les normes sociales à l'intérieur de la culture des pairs.

Il s'agit aussi d'amener les gens à soutenir les victimes, les personnes survivantes et celles qui sont la cible de harcèlement et de

violence, d'être des alliés et des amis et pairs présents pour les soutenir plutôt que de les isoler. Ainsi, tout le monde participe à la conversation, hommes et femmes.

Cette approche, où l'on travaille avec les hommes, a entre autres comme bienfait de leur offrir une excellente façon de contribuer. En réponse aux discussions sur les rôles des hommes dans la prévention de la violence familiale et sexuelle, bien des hommes diront qu'ils ne sont pas des agresseurs. Ils ne violent pas de femmes. Ils n'abusent pas de leur femme ou de leur petite amie. Pourquoi devraient-ils s'en préoccuper? À cause de cela, bien des hommes estiment que cela ne les concerne pas. Ce que je soutiens, et ce que nous présentons dans le cadre de l'approche fondée sur le spectateur, c'est que — oui — cela vous concerne. Nous avons tous un rôle à jouer. Si vous n'êtes pas violent, mais que vous n'utilisez aucune tribune d'influence à l'intérieur de votre milieu, ou encore le leadership que vous pourriez exercer dans votre milieu de travail, par exemple, vous êtes alors un spectateur passif devant les comportements violents. Parlons de ce que vous pouvez faire de plus actif et de plus transformateur. C'est l'approche fondée sur le spectateur.

Je le répète: le beau côté de cela, c'est que tout le monde estime avoir un rôle à jouer.

En passant, quand je dis « avoir un rôle à jouer », je ne parle pas que du moment de l'attaque. C'est la raison pour laquelle j'estime que dans le cadre de certains programmes utilisant cette approche, on l'a interprétée étroitement de sorte que son efficacité s'en trouve réduite. Il n'est pas question que de l'intervention au moment de l'attaque. Il faut estimer avoir la responsabilité de contester des attitudes, des convictions, des microagressions et des comportements qui sont à la limite de l'agression ou de la violence physique ainsi que d'y mettre fin. Tout le monde doit contribuer à contester les attitudes qui sous-tendent la violence, et non seulement mettre un terme à la violence quand elle survient.

Je crois qu'on peut prévenir la grande majorité des cas de violence familiale et sexuelle. Pas tous les cas, mais la grande majorité. L'agresseur typique n'est pas un malade ou un sociopathe. Il est bien plus normal que cela. Ce que j'entends par « normal », c'est qu'il a absorbé un ensemble d'attitudes et de croyances liées à sa culture, non pas simplement dans sa propre famille, mais dans sa culture d'ensemble, et il agit en fonction de cela. Certains hommes agissent en fonction de cela. Cela ne vient pas de nulle part. Le comportement ne vient pas de nulle part. Il se situe dans un contexte. Le but de cette approche est de modifier les normes sociales qui sous-tendent ce contexte culturel.

Les secteurs sur lesquels je me penche principalement sont le secteur de l'éducation, le secteur militaire, le milieu du sport et le secteur de l'application des lois. Je suis un éducateur. C'est mon domaine de formation et c'est vers cela que je penche, mais cela ne se limite pas à la salle de classe. On peut voir l'éducation de toutes sortes de manières. Pour faire des changements en profondeur sur le plan de la prévention au fil du temps, il faut des appuis et des changements institutionnels. Nous devons intégrer la prévention et l'éducation de manière organique dans l'infrastructure actuelle de l'éducation.

●(1110)

On devrait favoriser la sensibilisation en fonction de l'âge dans toutes les écoles, de la maternelle à la douzième. On devrait trouver cela dans toutes les universités, et cela ne devrait pas faire l'objet d'une classe particulière. Il faudrait l'intégrer de diverses manières dans les attentes éducatives. Cela devrait aussi faire partie de la formation de base des militaires canadiens. Il faudrait faire de l'éducation sur la prévention des agressions sexuelles et des diverses formes de violence entre partenaires. Cela ne doit pas être vu comme une chose complémentaire. Comme une chose spéciale découlant d'un scandale. Il faut que cela fasse partie de la formation de base, mais pas seulement au début du service. Je parle de formation de base continue à l'intention des commandants, des recrues, etc.

Dans le milieu du sport, il faut que la formation s'adresse aux entraîneurs à tous les niveaux. Qu'ils s'occupent d'enfants ou de jeunes du secondaire, d'étudiants universitaires ou de professionnels, les entraîneurs doivent comprendre...

La présidente: Monsieur Katz, je suis très désolée de vous interrompre, mais les 10 minutes sont écoulées. Si vous avez des choses à ajouter à cette présentation tout à fait fascinante, je vous saurais gré de les garder pour la période réservée aux questions. Si, à la fin des questions, vous voulez encore ajouter des choses, nous serons très heureux de les entendre.

Nous allons passer aux questions. Madame Truppe, vous avez sept minutes.

Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de votre présence. Je vois bien que c'est un sujet qui vous passionne.

Je suis contente de vous avoir entendu dire, dans votre exposé, que c'est un problème d'hommes, et non seulement un problème de femmes. Nous devrions nous interroger sur le nombre d'hommes qui ont violé des femmes, plutôt que sur le nombre de femmes qui ont été violées. Je pense que vous êtes le premier que j'entends dire cela.

D'après votre expérience, estimez-vous que la façon dont nos sociétés ont défini le pouvoir des hommes, la façon dont les garçons sont élevés pour devenir des hommes, contribue en partie aux comportements violents des hommes et des garçons envers les femmes?

M. Jackson Katz: Oui. Je pense qu'il y a une réponse, et c'est oui. Je ne pense pas que les garçons viennent au monde génétiquement prédisposés à traiter les femmes avec violence ou à leur manquer de respect. Je pense que ce sont des comportements acquis. Bien des gens disent « comportement acquis », ou « comportement appris », mais je préfère parler de « comportement enseigné », parce que tout ce qui est appris est enseigné. Si vous parlez de « comportement enseigné » au lieu de « comportement appris », vous transférez le fardeau de la responsabilité aux personnes qui enseignent aux garçons ce que signifie être un homme. C'est la même chose pour les femmes et les hommes. Cela englobe la culture des médias, qui représente une grande force pédagogique. Cela englobe la culture des milieux sportifs. Cela englobe les systèmes de conviction religieuse. C'est partout. En tant que communauté, nous assurons la socialisation de nos fils et de nos filles en fonction de certains types de normes. Alors, en effet, je pense que c'est au cœur de ce que nous enseignons à nos fils et nos filles.

●(1115)

Mme Susan Truppe: Ce serait la société comme les familles, je pense bien, en ce qui concerne les enseignements au sein des familles.

M. Jackson Katz: C'est en effet le cas, car la famille est un élément de la société. Les autres forces de la société ont donc des incidences profondes sur les familles.

Par exemple, je suis un père de famille. Ma femme et moi avons un fils de 13 ans et je suis, de toute évidence, l'homme le plus important dans la vie de mon fils. Je sais que j'ai une grande influence sur la vie de mon fils, mais tout ce qui m'a influencé a une incidence sur ma façon d'élever mon fils. Donc, ce qui m'influence, ce n'est pas que l'expérience linéaire de mon beau-père; c'est aussi la culture de mes pairs, ma mère — naturellement —, mon expérience de la culture des milieux sportifs, ma consommation des médias. Tout de ma vie produit des effets sur ma façon d'élever mon fils. Cela n'existe pas, une famille isolée des forces plus grandes qui entrent en jeu.

Mme Susan Truppe: Bien. Je vous remercie.

D'après ce que je lis, vous avez présenté des exposés dans 1 400 collèges, écoles préparatoires, écoles intermédiaires et installations militaires. Avez-vous constaté une différence dans la perception des femmes, dans les divers pays où vous êtes allé parler? En ce moment, je crois que vous avez dit être en Géorgie, alors vous faites des voyages partout. Constatez-vous des perceptions différentes, dans vos déplacements?

M. Jackson Katz: Oui. Je précise que je suis à Atlanta, en Géorgie, et non dans le pays du même nom.

Mme Susan Truppe: J'avais deviné que c'était Atlanta.

M. Jackson Katz: C'est bien.

Certaines personnes diraient que c'est un pays différent. Les États américains peuvent être tellement différents les uns des autres, mais nous sommes tous aux États-Unis. Je dirais qu'il y a des différences, mais que les similitudes sont plus importantes que les différences. Il y a des différences sous-culturelles au sein du Canada et au sein des États-Unis, entre les régions, entre les races et ethnies, et entre les classes socioéconomiques. De toute évidence, il y a des différences et des écarts. Une grande partie de notre travail, à moi et à mes collègues — et nous travaillons tout le temps dans des contextes multiraciaux et multiethniques —, consiste à tenir compte de l'existence de ces différences dans notre pédagogie et dans notre travail. On ne peut formuler tout simplement des commentaires généraux, comme si tout le monde avait la même expérience de vie et les mêmes systèmes de conviction religieuse au sujet des sexes, par exemple. Ce n'est ni juste ni exact. Je pense que les similitudes sont nettement plus profondes que les différences.

Nous parlons de cultures patriarcales, dominées par les hommes, et elles ont des choses en commun. Certaines sociétés sont plus avancées que d'autres, sur le plan des efforts visant l'atteinte de l'égalité des sexes, de toute évidence, alors que d'autres ne sont pas aussi avancées. Elles sont toutes à peu près sur la même voie, en fait. Je ne devrais pas dire cela ainsi, car c'est plus compliqué. J'ai passé beaucoup de temps au Canada et aussi, bien évidemment, aux États-Unis. J'ai beaucoup parcouru l'Europe, l'Australie et certaines régions de l'Afrique. Je ne peux pas dire que j'ai acquis une expérience personnelle complète des divers contextes culturels.

Mme Susan Truppe: Oui. Je vous remercie.

Pendant vos voyages, vous avez aussi sûrement entendu bien des histoires aussi. Ce sont les pratiques exemplaires que nous recherchons dans le cadre de notre étude. Avez-vous une ou deux pratiques exemplaires remarquables à nous décrire, de sorte que nous les ayons au compte rendu? Ce pourrait être d'excellents programmes, ou des choses formidables que vous avez constatées ou dont vous avez entendu parler et que nous pourrions avoir au compte rendu.

M. Jackson Katz: Cette question ne semble pas difficile, mais elle l'est. Je pense qu'il y a tant à faire, qui n'a pas été fait. Je pense que les gens attrapent des morceaux ici et là. Je ne pense pas pouvoir dire que ce qui doit être fait a été fait complètement où que ce soit. Par exemple, je me retrouve constamment dans des universités. J'étais dans une université, hier soir et la veille, et j'y serai encore ce soir. Chaque soir, je serai dans une université différente, ici, dans le sud. Les gens me demandent de leur dire les collèges et universités qui font les choses convenablement. Je leur dis que je ne peux même pas nommer un collège ou une université aux États-Unis. Je peux dire que de bonnes gens font de bonnes choses, de manière fragmentaire, mais est-ce que quelqu'un a une stratégie complète sur laquelle je serais prêt à miser? La réponse est non.

Dans certaines régions du monde, il y a des ONG qui font face à des obstacles énormes et qui font du bon travail. Comme Sonke Gender Justice, en Afrique du Sud. Il y a, en Afrique du Sud, un énorme problème de violence sexuelle et familiale. Il s'agit d'une petite ONG. Dans leurs efforts pour rejoindre les hommes, entre autres — et c'est une stratégie brillante —, ils misent sur les problèmes qui préoccupent directement les hommes, plutôt que de faire appel à leur altruisme concernant les femmes. Autrement dit, ils travaillent avec les hommes. Il ne s'agit pas que de dire aux hommes qu'ils doivent aider les femmes parce que ça leur incombe, parce qu'elles sont leurs mères et leurs femmes, et ce genre de choses. Tout est lié à la transmission du VIH, qui représente un problème énorme pour les hommes aussi. Bien des hommes penchent vers la perception culturelle de la virilité, vers le rejet du condom et vers certaines attitudes autodestructrices. Bien des hommes se font prendre à adopter ces définitions de la virilité qui sont autodestructrices et font du mal à d'autres, y compris aux femmes. Si vous ajoutez un élément d'intérêt personnel à vos discussions avec les hommes, comme le fait Sonke Gender Justice, les hommes vont davantage prêter attention à vos propos.

•(1120)

La présidente: Excellent. Merci beaucoup.

[Français]

Madame Freeman, vous disposez de sept minutes.

Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPJ): Je vous remercie, madame la présidente.

J'ai siégé à ce comité pendant la première année où j'étais députée, et c'est pour moi un grand plaisir d'y revenir.

[Traduction]

Merci, monsieur Katz, de votre présence.

Je vais aller droit au but.

Est-ce que vous appuieriez un plan d'action national établi par le gouvernement fédéral visant à s'attaquer à la violence faite aux femmes et à y mettre fin?

Selon vous, est-ce sensé?

M. Jackson Katz: Oui.

Mme Mylène Freeman: Il faut y aller, alors.

S'il faut concevoir quelque chose, je pense qu'il pourrait s'agir de politiques visant à prévenir la violence. Il faut réserver des fonds pour des travaux de recherche indépendante, des données et des ressources. Je ne sais pas si vous pensez à cela aussi.

De quoi un plan d'action fédéral devrait-il avoir l'air, d'après vous?

M. Jackson Katz: Merci beaucoup de me poser la question et de me demander mon avis.

En réfléchissant à l'occasion qui m'est donnée d'être ici avec vous tous aujourd'hui, je pensais notamment... Je suis évidemment loin de savoir tout ce que vous savez au sujet des mesures législatives que vous pourriez réussir à adopter ou non, et sur ce qu'elles pourraient accomplir ou non, mais je peux vous donner quelques idées sur ce que je pense que le gouvernement fédéral pourrait faire.

Pensez à tous les employés fédéraux qui relèvent en quelque sorte de votre mandat, les militaires, par exemple. Je pense que ces mesures doivent être intégrées à l'entraînement militaire à tous les échelons, point final. Il faut que cela s'applique à chaque commandant, chaque recrue, aux chefs de tous les services, aux amiraux et aux généraux, et à tous les hauts gradés, ainsi qu'aux fantassins sur le terrain. Tout le monde doit recevoir une formation sur toutes les facettes du problème, un point, c'est tout. Il faut que cette question fasse partie de la formation organique, et ce, pas seulement à titre de complément ou de façon ponctuelle en réaction à un scandale précis. Cela s'inscrit dans le mandat fédéral.

En ce qui concerne la GRC, tous ses employés devraient être formés régulièrement et recevoir une mise à jour au sujet des pratiques exemplaires de prévention. Je ne parle pas ici seulement des tactiques d'application de la loi et des méthodes d'arrestation. Je ne fais pas référence aux procédures policières, car les agents reçoivent évidemment ce type de formation.

•(1125)

Mme Mylène Freeman: Vous parler d'agir au sein de la culture même.

M. Jackson Katz: En effet, et le rôle que les gens jouent. Par exemple, les officiers et les agents de la GRC font partie de communautés et de familles, et certains d'entre eux sont entraîneurs de hockey auprès des jeunes. Ils font partie de la communauté, mais vous avez accès à eux, puisqu'ils sont employés du gouvernement. Voilà ce que j'entends en parlant de ce que le gouvernement peut faire. Vous pouvez exiger certaines choses des employés fédéraux, si vous suivez mon raisonnement.

À l'évidence, le gouvernement fédéral peut faire autre chose. Quand vous évoquez un « plan d'action national », je présume que vous parlez d'une loi fédérale quelconque. Ici encore, je ne connais pas toutes les subtilités de la relation entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada. Je ne connais vraiment pas ce genre de détails, mais le gouvernement fédéral peut certainement donner le ton et peut-être contribuer à financer les efforts. Je ne sais pas, peut-être pas, mais je pense qu'il peut faire beaucoup.

Puis-je vous donner un exemple à petite échelle? Vous pourriez déterminer comment cela pourrait fonctionner à plus grande échelle. Dans une ville — à l'échelle non pas fédérale, mais municipale —, le maire, le gestionnaire municipal ou le directeur général a sous sa houlette un effectif considérable, lequel comprend toutes sortes de fonctions, allant de politiciens de haut niveau à conducteurs de camion. Dans une ville donnée, le nombre d'employés pourrait atteindre les dizaines de milliers s'il s'agit d'une grande ville ou certainement des milliers dans une ville de plus petite taille. Ces employés ont, de façon exponentielle, des contacts considérables avec des milliers d'autres gens. Et si on formait tous ces employés dans ce domaine?

Quand je parle de « formation », je veux dire qu'ils doivent être formés pour comprendre comment ils peuvent utiliser la position d'influence qu'ils pourraient avoir pour interrompre et contester les comportements abusifs, obtenir de l'aide pour quelqu'un, trouver des ressources pour les agresseurs et les victimes, et contribuer à faire comprendre que ces comportements ne sont pas acceptés.

Mme Mylène Freeman: D'accord.

Je vais passer à une autre question. Comment voyez-vous la corrélation entre l'inégalité économique — les femmes vivant dans la pauvreté — et la violence fondée sur le sexe? Pourriez-vous nous dire comment vous considérez cette question et comment vous voudriez qu'on s'y prenne pour la résoudre?

M. Jackson Katz: Ici encore, il s'agit d'une vaste et importante question. À l'évidence — et je l'indiquerai aux fins du compte rendu, puisque vous le savez —, ces problèmes de posent partout, tant dans les communautés désavantagées du point de vue socio-économique que dans les communautés riches. Ces problèmes sont partout, dans les communautés autochtones, évidemment, mais aussi dans les riches communautés blanches.

Par exemple, sur les campus universitaires, le problème de viol est pandémique, si on peut appeler ainsi le grave problème de viol et de violence sexuelle. Un grand nombre de cas surviennent dans des universités d'élite, avec des jeunes de familles très aisées se conduisant encore de façon abusive.

Il y a aux États-Unis un dénommé Oliver Williams, professeur à l'Université du Minnesota. Cet Africain-Américain est un des fondateurs de l'Institute on Domestic Violence in the African American Community. Il soutient depuis des années qu'on ne peut appliquer une approche uniforme en matière de prévention de la violence conjugale et sexuelle parce que certaines approches pouvant fonctionner dans quelques communautés ne seront pas aussi efficaces dans d'autres.

Par exemple, si l'approche repose entièrement ou principalement sur l'application de la loi, les communautés pauvres en ressentiront les effets de façon disproportionnée. Nous savons que les membres des communautés mieux nanties disposent de moyens pour éviter la détection des autorités gouvernementales. Pour diverses raisons ayant trait à la classe, il y a plus de surveillance, si l'on peut dire, dans les communautés pauvres. Ainsi, si on recourt à une approche axée uniquement sur l'application de la loi, cette stratégie ne fonctionnera pas pour un grand nombre de communautés pauvres où, par exemple, bien des femmes craindront que leur conjoint ne perde son emploi ou que leurs moyens économiques ne soient menacés s'il est incarcéré, alors qu'elles souhaitent seulement que la violence cesse et ne veulent pas qu'il aille en prison.

Nous devons porter attention aux facteurs culturels, ethniques et socio-économiques dans la manière dont nous appliquons certains de ces concepts dans les diverses communautés, notamment les

communautés moins nanties comptant en leur sein des femmes pauvres.

[Français]

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Madame O'Neill Gordon, vous avez la parole pendant sept minutes.

[Traduction]

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Merci, madame la présidente. Merci, monsieur Katz. Nous vous sommes certainement reconnaissants de prendre le temps de témoigner aujourd'hui.

L'étude de groupe qu'effectue notre comité porte certainement sur plusieurs des questions que vous avez abordées. Vous nous avez donné des idées brillantes et positives.

J'ai remarqué, dans votre biographie, que vous êtes cofondateur du programme *Mentors in Violence Prevention*. Je me demande si vous pourriez nous en dire davantage à ce sujet.

M. Jackson Katz: Volontiers. Merci, madame.

J'ai créé MVP — c'est l'acronyme du programme — en 1993 au Center for the Study of Sport in Society de Boston, lequel est un institut mis sur pied en 1984 dans le but d'utiliser la culture des sports comme plate-forme ou catalyseur pour l'activisme social relatif à diverses questions, notamment le racisme et d'autres problèmes.

J'étais alors étudiant des cycles supérieurs à Boston. J'étais d'avis que si nous pouvions convaincre plus d'athlètes de parler de viol, d'agression sexuelle et de violence conjugale, cela ouvrirait un espace non seulement dans la sous-culture du sport, mais aussi dans la culture générale, qui est influencée par la culture des sports. Nous savons toute l'importance que les sports revêtent au Canada et aux États-Unis. Je ne considérais pas qu'il existait un problème particulier d'hommes agressant des femmes dans le domaine des sports, même s'il en existait et — en existe — un; je m'intéressais au problème plus large de la culture et au rôle positif que les sports pouvaient jouer.

Nous avons donc lancé le programme MVP avec l'intention de mobiliser les hommes du domaine des sports. L'initiative ne s'est pas limitée aux hommes et nous avons commencé à travailler avec des femmes également, des hommes et des femmes du domaine sportif. Notre objectif consistait toujours à aller au-delà de la culture des sports pour nous adresser à la communauté en général, particulièrement dans le secteur de l'éducation, dans les universités et les écoles secondaires, et c'est ce que nous avons fait. MVP a été le premier programme reposant sur l'approche de spectateurs dont j'ai parlé, laquelle consiste à considérer les hommes non pas comme des agresseurs ou des auteurs potentiels, mais comme des spectateurs, des amis, des équipiers et des compagnons de classe. C'est sur ces prémisses que le programme a pris de l'ampleur.

L'approche de spectateurs que nous avons instaurée dans le cadre de MVP est maintenant couramment utilisée dans le domaine de la prévention en Amérique du Nord. Je suis toujours à la tête du programme et nous offrons encore de la formation un peu partout. Nous passons d'une chose à l'autre dans le domaine des sports professionnels, dans les collèges et les universités. Nous sommes maintenant présents dans cinq pays, mais nous sommes principalement actifs aux États-Unis et, de plus en plus, au Canada.

•(1130)

Mme Tilly O'Neill Gordon: Quels sont les meilleurs moyens de convaincre les hommes d'appuyer la lutte contre la violence fondée sur le sexe? Parfois, ils ne veulent pas s'impliquer directement, ouvertement; ils considèrent parfois que c'est leur problème également. Quelles sont les méthodes les meilleures et les plus efficaces que nous ayons mises en place?

M. Jackson Katz: L'une d'entre elles, comme je l'ai souligné, consiste à indiquer que c'est un problème de leadership. Si on définit le problème comme en étant un de leadership, c'est quelque chose de positif. Les hommes ne se sentent pas blâmés, en un certain sens, mais mis au défi de manière positive. Si on explique que c'est une question de leadership, un grand nombre d'hommes peuvent écouter ce que l'on a à dire et adhérer à l'initiative.

Avec le temps, ce n'est plus un espoir, mais une attente. Autrement dit, nous n'espérons plus que les hommes se joindront à nous, si l'on peut dire. Nous leur disons que nous nous attendons à ce qu'ils le fassent. Quiconque agit comme leader dans un groupe confessionnel, en milieu de travail, dans le domaine syndical, en politique, dans les sports, en éducation ou dans une famille doit, par définition, connaître ces problèmes et s'y attaquer. Quand on l'indique aux hommes, je pense que nombre d'entre eux peuvent être sensibles à ces propos.

Je travaille avec les hommes depuis longtemps. J'ai organisé de nombreux déjeuners du leadership dans diverses provinces du Canada, auxquels participent des hommes d'un éventail de secteurs de la communauté qui ne s'occupent habituellement pas déjà de questions relatives à la violence conjugale ou sexuelle. Il s'agit notamment de chefs d'entreprise, de dirigeants syndicaux et de personnalités sportives. Ces déjeuners ont pour thème: tout le monde dans la communauté a un rôle à jouer.

Nous savons que tous ces hommes ne deviendront pas activistes. Nous le comprenons, évidemment, mais ce sont des membres de la communauté qui peuvent jouer des rôles de soutien. Ils peuvent notamment libeller un chèque pour appuyer un programme, mais les gens peuvent offrir également d'autres formes de soutien. Bien des hommes n'ont même pas réfléchi au rôle qu'ils peuvent jouer. Comme je l'ai indiqué, nombreux sont ceux qui pensent que s'ils n'ont pas de comportement violent et ne montrent pas à leurs fils à agir de cette manière, ils ne devraient pas s'en mêler. Nous devons leur faire comprendre qu'il faut agir parce que ce sont des problèmes qui touchent la communauté. L'égalité des sexes et la prévention de la violence fondée sur le sexe sont des impératifs dans une société civilisée, et il faut participer aux efforts déployés à cet égard.

Puis-je ajouter quelque chose, madame?

Mme Tilly O'Neill Gordon: Oui.

M. Jackson Katz: Merci.

On peut aussi mobiliser les hommes en établissant des liens entre les problèmes de violence fondée sur le sexe et leur vécu. Savez-vous combien d'hommes adultes ont grandi dans des maisons où ils étaient, avec leurs frères et sœurs, victimes de la violence de leur père envers leur mère? Combien de garçons et d'hommes ont près d'eux des filles et des femmes qui ont été agressées, harcelées et violentées sexuellement, physiquement et émotionnellement? Combien d'hommes ont souffert autant de la douleur, de la souffrance et de la tristesse directes que du traumatisme, de la souffrance et de la tristesse secondaires en raison de leur affection et de leur amour pour les femmes victimes de violence? C'est donc un problème personnel pour bien des hommes.

J'ajouterais que la violence des hommes envers d'autres hommes constitue aussi un gros problème. Les agressions, les meurtres et les agressions sexuelles entre hommes sont de très graves problèmes. Le même système qui crée des hommes qui s'en prennent aux femmes crée des hommes qui agressent des hommes.

Si on dit aux hommes que la violence des hommes envers les femmes est un problème très grave et qu'on a besoin de leur concours, et qu'il faut aussi qu'ils parlent de l'intimidation, du harcèlement et de la violence des hommes à l'égard d'autres hommes, un grand nombre d'entre eux se diront qu'ils envisagent le problème comme ils ne l'avaient peut-être pas fait avant.

•(1135)

Mme Tilly O'Neill Gordon: J'aime la manière dont vous dites que ces hommes sont des leaders admirés dans la communauté qui offrent ce genre de soutien. Cela donne aussi aux jeunes hommes et aux enfants une idée de la manière dont il faut agir.

J'ajouterais que j'aime aussi le fait que vous ayez indiqué que vous vous associez à une équipe sportive. Énormément de jeunes ont une opinion hautement favorable des joueurs de hockey et des autres sportifs; c'est donc une excellente idée pour nous aider en ce qui concerne nos communautés.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Madame Duncan, vous avez la parole pendant sept minutes.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur Katz, je vous remercie du temps et des efforts que vous nous accordez ce matin, et du travail que vous accomplissez depuis 20 ans.

Je vais donner suite aux propos de ma collègue, Mme Gordon. Une bonne partie de votre travail consiste à convaincre des équipes de sport professionnel de soutenir la cause afin d'inciter les hommes à avoir des attitudes positives à l'égard des femmes et de mettre fin à la violence envers ces dernières. Malheureusement, nous avons vu récemment des exemples fort peu reluisants de la manière dont les garçons et les hommes traitent les femmes. Je me demande si vous considérez que cette dichotomie pose un problème. Comment surmontez-vous ce problème?

M. Jackson Katz: Je pense que les organisations sportives, des organisations de sport professionnel dans le cas présent, doivent offrir de la formation et de l'éducation à leurs joueurs, leurs entraîneurs et leur personnel. Tout le monde doit savoir que ce n'est pas parce qu'on offre de la formation qu'on préviendra tous les incidents. Cela ne signifie pas qu'on est parfait. Cela ne veut pas dire qu'on est hypocrite si un des athlètes agresse une femme. Cela signifie simplement qu'on fait de son mieux. Tout le monde doit faire sa part et faire de son mieux pour faire partie de la solution à cet égard. Il n'existe toutefois pas de solution parfaite.

Je dirais également que dans le cadre de mon travail avec les athlètes professionnels, je ne m'occupe pas tout le temps des athlètes eux-mêmes. Le temps dont on dispose avec une équipe professionnelle est habituellement très limité, 90 minutes environ; 90 minutes, c'est bien, mais ce n'est pas ce dont on a besoin.

Je pense cependant que les organisations de sport professionnel disposent de ressources considérables dans la communauté. Elles y ont une forte image de marque et de l'influence. Je songe aux jeunes quand je pense aux athlètes professionnels. Je pense au message qu'on peut transmettre aux garçons en leur disant que des organisations de sport professionnel font partie de la campagne. Quel message envoie-t-on aux jeunes hommes qui ont des affiches géantes de sportifs sur leurs murs? Quand un athlète figurant sur ces affiches commet une agression sexuelle ou se rend coupable de violence conjugale, cela sabote évidemment l'idée selon laquelle cet homme est un modèle inspirant. Je le comprends. Mais ces organisations de sport professionnel peuvent accomplir beaucoup en s'associant aux programmes locaux de lutte contre la violence conjugale et les agressions sexuelles. Elles peuvent fournir des ressources.

Puis-je vous donner un exemple? Si toutes les franchises canadiennes de la Ligue nationale de hockey décidaient chaque année de donner de la formation dans leurs installations, ceux qui sont entraîneurs de hockey dans les écoles secondaires ou auprès des jeunes dans leurs régions iraient dans leurs arènes et suivraient une formation d'une journée sur le rôle qu'ils peuvent jouer afin d'informer les jeunes hommes et les jeunes femmes — principalement les jeunes hommes — sur la prévention des agressions sexuelles et de la violence dans les relations intimes. Les Maple Leafs de Toronto, les Canadiens de Montréal, les Canucks de Vancouver, peu importe l'équipe, coparrainent cette activité avec, par exemple, une organisation de femmes locale, et l'entraîneur ou un ou deux joueurs vedettes de l'équipe peuvent peut-être faire une apparition lors de la formation. En d'autres mots, il faut que la participation à la formation soit vue comme une affaire de statut par les entraîneurs qui travaillent dans les écoles secondaires ou auprès des jeunes. Les organisations professionnelles peuvent ainsi utiliser leur pouvoir et leur image de marque pour favoriser le travail déjà en cours au sein de la communauté en faisant participer les entraîneurs. Une bonne partie des entraîneurs ne se pointeraient pas le bout du nez si l'activité était donnée par le programme local de lutte contre la violence conjugale, par exemple. Mais bien plus de gens y participeront si ce sont les Maple Leafs de Toronto qui l'organisent. Voilà un exemple de la manière dont les athlètes professionnels peuvent jouer un rôle positif.

• (1140)

Mme Kirsty Duncan: Merci beaucoup, monsieur Katz.

MVP Strategies, en collaboration avec l'Ending Violence Association of BC et l'équipe de football des Lions de la Colombie-Britannique, a créé la campagne *Be More Than a Bystander*. Cette initiative a-t-elle eu un effet mesurable? A-t-on étudié la question? Quelle a été la réaction à la campagne?

M. Jackson Katz: Oui, je pense que cette campagne a été formidable au Canada et dans le reste du monde, vraiment. Selon moi, le partenariat avec l'EVA BC et les Lions a porté cette initiative à un autre niveau; je m'implique évidemment dans les activités également. La campagne comprend entre autres, un volet relatif aux services publics dans le cadre duquel des joueurs de football professionnel des Lions de la Colombie-Britannique font des annonces à la télévision, à la radio et sur des panneaux d'affichage. Depuis 2011, ils ont été vus plus de 100 millions de fois. On a procédé à des études médiatiques, et grâce à leur grande visibilité à la télévision et dans d'autres médias, ces annonces ont attiré 100 millions de visionnements dans une province de quelque quatre millions d'habitants. C'est une visibilité vraiment extraordinaire.

En outre, mon collègue et moi-même avons donné à un groupe de joueurs des Lions de la Colombie-Britannique une formation intensive de trois jours pour tenir des assemblées dans des gymnases d'écoles. Au cours des trois dernières années, les joueurs de cette équipe ont, pendant la saison morte, parcouru la région du Grand Vancouver et la province afin de tenir ces grandes assemblées. Des milliers de jeunes se réunissent dans le grand gymnase et les joueurs des Lions font un exposé de 45 minutes au cours duquel ils relatent leurs expériences personnelles. Ils montrent des extraits de leurs exploits de football, puis indiquent que les hommes doivent se joindre aux femmes à titre de partenaires et d'alliés, ne pas se contenter d'être des spectateurs et ne pas rester les bras croisés quand ils sont témoins de violence. Ils doivent parler et se remettre en question mutuellement. La réaction a été incroyablement favorable partout en Colombie-Britannique.

Les Eskimos d'Edmonton et les Stampeders de Calgary mettent maintenant en oeuvre leur version de la campagne en Alberta depuis l'an dernier. Nous formerons ensuite les Blue Bombers de Winnipeg.

C'est bon pour tout le monde. Tout le monde y gagne, puisque les organisations sportives nouent des relations favorables avec la communauté, et que les admirateurs et tout le monde gagnent.

Mme Kirsty Duncan: Désolée; je comprend, monsieur Katz, et je...

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Katz, et merci beaucoup, madame Duncan.

M. Jackson Katz: Je suis désolé.

Mme Kirsty Duncan: Je voulais connaître les mesures.

La présidente: Madame Crockatt, vous disposez de cinq minutes.

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Je vous remercie, monsieur Katz, de témoigner devant nous.

Je suis enthousiasmée par le fait que vous ayez commencé à participer à la Campagne du ruban blanc et à travailler avec les athlètes. J'allais vous interroger à ce sujet afin de voir où on s'en allait. Prenez-vous part à ces campagnes, à l'éducation des équipes de football afin de les inciter à participer à la campagne du gouvernement?

M. Jackson Katz: Oui, je collabore directement avec toutes les équipes de la LCF dont je viens de parler et, je l'espère, avec d'autres. Nous avons commencé dans les provinces de l'Ouest et faisons petit à petit notre chemin vers l'Est. C'est du moins ainsi que les choses se sont passées. Je suis certainement impliqué. Nous n'avons pas encore travaillé systématiquement avec les équipes de la LNH, mais je pense que c'est la prochaine étape. La LNH devrait selon moi participer aux efforts, mais elle ne l'a pas fait. Il faut qu'elle participe également.

Aux États-Unis, mes collègues et moi-même travaillons avec diverses équipes de la NFL. Nous travaillons avec des dizaines d'équipes de la NBA, dont les Raptors de Toronto. Évidemment, à cause du scandale qui a éclaboussé Ray Rice et la NFL l'an dernier, toute les ligues professionnelles commencent à s'activer et demandent comment elles peuvent prendre les devants.

Je me suis donc impliqué avec mes collègues afin de donner des consultations et de la formation dans la ligue majeure de baseball, le football professionnel et le basketball, mais pas encore suffisamment dans le domaine du hockey.

Mme Joan Crockatt: Pour que tout soit clair, parlez-vous de la Campagne du ruban blanc du gouvernement fédéral ou d'un hybride?

M. Jackson Katz: Non, je ne parlais pas de la Campagne du ruban blanc du gouvernement fédéral, mais plutôt de la campagne *Be More Than a Bystander* auprès des équipes de la Ligue canadienne de football. MVP Strategies, mon organisation, est en quelque sorte le partenaire des États-Unis. Le Ruban blanc est une organisation formidable qui a évidemment été lancée au Canada; elle est en activité à l'échelle internationale, et j'y compte des amis et des collègues dans toutes les régions du monde, y compris le Canada. Mais ce n'est pas à cette campagne que je faisais référence à l'instant.

• (1145)

Mme Joan Crockatt: D'accord. Je voulais simplement éclaircir ce point, car la Campagne du ruban blanc est financée par Condition féminine, c'est-à-dire le groupe auquel vous vous adressez aujourd'hui. Les objectifs semblent fort semblables.

M. Jackson Katz: Ils le sont.

Mme Joan Crockatt: Vous avez indiqué que vous êtes maintenant affiliés aux Stampeders de Calgary, qui ont les mêmes propriétaires que les Flames de Calgary. Vous vous souviendrez peut-être que Sheldon Kennedy est un ancien joueur des Flames qui oeuvre maintenant pour le centre d'appui aux enfants. Je dirais qu'il est probablement un bon champion avec lequel vous pourriez collaborer.

M. Jackson Katz: Oui, vous avez raison. Merci beaucoup. J'adorerais travailler avec lui.

Mme Joan Crockatt: Puis-je vous interroger au sujet des médias? Dans votre témoignage, que je considère formidable, vous avez parlé de la manière dont on considère les diverses cultures dans la société. Les médias semblent laisser entendre que la violence envers les femmes est admissible. C'est quelque chose qu'on observe souvent dans la culture des célébrités et ailleurs dans les médias.

Je me demande si vous pourriez traiter de ce qui semble être une double norme. D'un côté, les médias font état du moindre cas d'agression sexuelle ou de violence à l'endroit des femmes, alors que de l'autre, la population semble tout à fait disposée à faire comme si de rien n'était si cela se produit dans le monde des célébrités. Que pouvons-nous faire à ce sujet?

M. Jackson Katz: Je vous remercie de la question. Je comprends que notre temps est limité. Je sais que je peux me montrer très verbeux et que le sujet englobe bien plus de matière que ce dont nous pourrions traiter ici.

J'ai écrit sur la question et j'ai beaucoup réfléchi à la culture des célébrités et au fait que les gens excusent le comportement de certaines personnes. Je pense que cela s'explique entre autres par le fait que les gens investissent leur identité dans certains des hommes qui commettent ces actes horribles. Si les gens sont des admirateurs, ils ne veulent pas penser que la personne qu'ils respectent, admirent ou aiment sur le terrain de basketball, qui compose la musique qu'ils aiment écouter ou qui joue dans les films qu'ils aiment regarder a un comportement violent. En raison d'un mécanisme de déni intégré, ils ne veulent même pas y songer. Ils ne veulent pas y penser parce que cela les obligera à voir différemment quelque chose qu'ils aiment. Ils veulent encourager une équipe et ils auront de la difficulté à le faire s'ils pensent qu'un de ses joueurs est un violeur.

Il leur est bien plus facile de blâmer la victime et de prétendre qu'elle a tout inventé. Les femmes ne cherchent qu'à exploiter ces hommes pour obtenir de l'argent ou autre chose. C'est bien plus facile que de dire qu'ils ne pourront plus assister aux parties ou écouter une chanson parce que chaque fois qu'ils le font, ils pensent que l'homme en question est un agresseur. Je pense que les gens ont

un mécanisme de déni intégré qui est fondamentalement défensif et difficile à combattre.

Soit dit en passant, l'une des raisons derrière le principe de « l'autre », c'est que « l'autre est celui qui a un comportement violent ». Il est réconfortant d'avoir quelqu'un de différent, qui est d'une culture différente de la sienne, qui est fou ou qui est différent de soi. Si on constate qu'un pourcentage élevé des abus sont commis par des citoyens moyens normaux ou parfois par des célébrités charismatiques, cela perturbe vraiment notre vision du monde. Si certaines personnes que nous admirons ont des agissements répréhensibles, qu'est-ce que cela révèle sur notre société? Je pense que cela est très déconcertant pour les gens.

Je sais qu'au Canada récemment, une vedette de la radio que je ne nommerai pas...

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Katz.

Mme Joan Crockatt: Merci.

La présidente: C'était très instructif.

[Français]

Madame Sellah, vous disposez de cinq minutes.

Mme Djaouida Sellah (Saint-Bruno—Saint-Hubert, NPD): Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur Katz, je vous remercie de l'excellent travail que vous faites pour prévenir la violence envers les femmes.

[Traduction]

M. Jackson Katz: Merci.

[Français]

Mme Djaouida Sellah: Je suis vraiment ravie de votre participation à notre comité.

Je vais renchérir sur ce que vient de dire Mme Crockatt, qui vient de me voler ma question.

J'ai vécu cette expérience-là. Je peux vous dire que mes filles trouvent que je ne suis pas très à jour en ce qui concerne les stars actuelles. Une de mes filles rêve de cette star depuis qu'elle la connaît. Cette star va venir au Canada en février et j'ai acheté des billets à ma fille pour qu'elle puisse aller la voir. Cependant, lorsque j'ai appris que cette idole de ma fille avait usé de violence envers une femme, j'étais réticente à ce que ma fille aille la voir.

Je vous ai entendu parler de votre expérience au sein d'équipes sportives déjà structurées. Je ne pense pas innocemment que vous êtes parti travailler dans ces clubs, parce qu'il y a le côté masculin, le côté d'identification, de force, de challenge. Faisons un parallèle avec le travail que vous faites. Avec votre expérience, qu'auriez-vous fait à ma place, en tant que mère qui aime bien sa fille? C'est une adolescente et je ne veux pas l'empêcher de voir son idole. C'est ma première question.

Voici ma deuxième question: avez-vous des suggestions à faire au gouvernement fédéral? Comment pourrait-on, étape par étape, sensibiliser les gens et leur dire qu'il ne faut pas rester passifs devant de telles agressions, qu'elles soient dirigées contre une femme, un enfant ou un homme?

• (1150)

[Traduction]

M. Jackson Katz: Merci. Ce sont deux questions importantes.

Vous ne vouliez probablement pas nommer l'artiste en question. Vous n'avez pas à le faire, mais je pourrais peut-être le nommer. C'est simplement un parent qui s'adresse à un autre, si l'on peut dire. Tout le monde doit prendre des décisions. Je ne dis jamais aux gens ce qu'ils doivent faire. Tout le monde doit prendre des décisions. Je peux juste dire ce qu'on peut faire chez moi. Par exemple, je ne peux pas empêcher mon fils d'écouter certains styles de musique et je ne veux pas le faire. Je ne veux pas lui dire « Tu ne peux pas écouter cette musique », mais je peux lui dire « Chez moi, tu n'auras pas de CD d'Eminem. Si cet artiste est diffusé sur les ondes, éteins la radio, parce que je n'aime pas entendre sa musique chez moi. Il manque de respect envers les femmes. » Je comprends que les gens ont le droit d'être créatifs sur le plan artistique et d'aller dans la direction qu'ils veulent, mais j'ai le droit, dans ma maison, de ne pas les écouter. Je ne paierais pas pour cela. Je ne paierais pas pour que mon fils assiste au concert d'un artiste que je considère grossier, et je ne lui donnerais pas un de ses CD ou autre chose en cadeau. Il peut le faire de son côté, mais ce ne sera pas avec mon appui. C'est la limite que j'imposerais. Tout le monde doit prendre ses propres décisions.

Mme Djaouida Sellah: Le style diffère de celui d'Eminem. Il est très sentimental. Voilà la différence.

• (1155)

M. Jackson Katz: Je le comprends, mais certaines personnes sentimentales ont deux facettes, n'est-ce pas?

Mme Djaouida Sellah: Exactement.

M. Jackson Katz: Je sais probablement de qui vous parlez, mais on ne peut être parfait. On ne peut que faire son possible. Il s'agit de problèmes mondiaux et transgénérationnels. Nous allons vivre et mourir, et ce seront encore de gros problèmes. Nous ne devons que déterminer ce que nous pouvons faire de notre vivant, dans nos sphères d'influence familiale, professionnelle et politique.

Je pense que le gouvernement peut accomplir beaucoup. Puis-je formuler une observation, puisque j'ai l'occasion de témoigner? C'est une occasion en or. Je commencerai par les États-Unis. Je pense que tous les membres du Congrès et chaque membre de leur personnel devraient recevoir une formation à ce sujet. Il devrait être attendu que les législateurs qui élaborent les lois sur de telles questions reçoivent une formation; ils ne devraient pas seulement écouter un exposé ou lire une pile de documents, tout important que ce soit, mais recevoir une formation.

Je dirais également que les liens entre la violence fondée sur le sexe et pratiquement tous les autres grands problèmes sociaux font l'objet de recherches depuis des décennies. Par exemple, nous savons qu'il existe toutes sortes de croisements et de chevauchements entre les problèmes d'itinérance et de violence conjugale et ceux d'alcoolisme et de toxicomanie. Les victimes et les agresseurs sont bien plus susceptibles de développer des dépendances à l'alcool, à la drogue et à d'autres formes d'automédication pour contrer les effets du traumatisme. La transmission du VIH est en grande partie attribuable aux comportements sexuels coercitifs des hommes, car ces derniers refusent de porter des condoms et transmettent le virus. Leurs comportements sexuels coercitifs favorisent ainsi la transmission du VIH. Nous savons également que les taux de dépression des agresseurs et des victimes sont plus élevés.

Pensez à tout l'argent que le gouvernement du Canada dépense concernant les coûts directs et indirects de l'application de la loi, de

l'incarcération et de toutes les fonctions relatives à l'application de la loi de la Chambre, ainsi que pour les programmes de traitement de l'alcoolisme et la toxicomanie et les effets de la violence et de la criminalité secondaires résultant des dépendances à la drogue et à l'alcool. Songez aux millions et aux milliards de dollars qui sont dépensés chaque année.

En passant, madame, on peut voir le problème en se disant qu'il n'y a pas de paix dans la rue s'il n'y en a pas à la maison. Il n'y a pas de paix dans la communauté s'il n'y en a pas au sein de la famille. Ainsi, si vous voulez vous attaquer au gros problème de la violence des gangs, par exemple...

La présidente: Merci. Je vais devoir vous interrompre. C'est cependant une excellente intervention, qui donne beaucoup de matière à réflexion au gouvernement fédéral.

Madame Bateman, vous disposez de quatre minutes.

[Français]

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Je suis ravie d'être ici encore une fois comme membre du Comité permanent de la condition féminine.

[Traduction]

Merci beaucoup, monsieur Katz. J'ai beaucoup aimé votre exposé et vos observations. Sachez que je représente la circonscription de Winnipeg—Centre—Sud et que je serais enchantée de travailler avec les Blue Bombers et les Jets de Winnipeg afin de faire partie de la solution que vous proposez. Je trouve formidable votre proposition d'intégrer ces concepts directement dans les programmes scolaires.

Dans votre exposé, vous avez indiqué que vous considérez que ces concepts ne devraient pas faire l'objet d'une domaine d'étude distinct au primaire, au secondaire ou même à l'université, mais qu'ils devraient constituer une facette de la réalité qui est intégrée. Pourriez-vous nous expliquer comment vous envisagez d'appliquer cette idée, monsieur?

M. Jackson Katz: Merci beaucoup. Et j'aimerais travailler pour les Jets de Winnipeg.

Mme Joyce Bateman: Moi aussi.

M. Jackson Katz: Voici un exemple pour illustrer mes propos. L'University of Northern Iowa, avec laquelle je collabore depuis plusieurs années, a un centre pour la prévention de la violence. Les gens de ce centre ont commencé à amener ces idées, une partie de mon travail et de celui de mes collègues à un autre niveau. L'université compte une faculté des sciences de l'éducation; beaucoup d'enseignants et d'administrateurs d'établissements d'enseignement secondaires y reçoivent de la formation. Toutes ces notions sont intégrées au programme pour les étudiants destinés à devenir enseignants. Autrement dit, en tant qu'éducateur, comment pouvez-vous intégrer des notions de prévention dans vos programmes d'enseignement, vos leçons, et le leadership dont vous faites preuve à l'école? Cela concerne aussi les étudiants des programmes de maîtrise qui sont appelés à devenir administrateurs d'écoles, directeurs d'écoles secondaires et intermédiaires, présidents de districts scolaires ainsi qu'aux étudiants des niveaux supérieurs qui suivent une formation de mentors en prévention de la violence, en stratégies de prévention et en philosophie, notamment.

Lorsqu'ils exerceront leur profession d'administrateur, ils n'auront pas à partir à zéro. L'intégration de ces principes et de ces méthodes pédagogiques aux programmes d'enseignement et au rôle de chef de file en milieu scolaire aura fait partie de leur formation, de leurs études supérieures. L'objectif de ce programme est de créer un modèle qui peut être repris dans toutes les universités du monde, parce que cela doit être réellement intégré à la structure fondamentale du système d'éducation plutôt que d'être simplement, comme je l'ai indiqué, un programme complémentaire qui s'ajoute au programme d'études existant.

Mme Joyce Bateman: Comment peut-on y arriver, monsieur?

M. Jackson Katz: Merci de la question. L'une des façons consiste à offrir la formation aux éducateurs avant leur arrivée à l'école. On peut aussi l'intégrer au programme lui-même; autrement dit, la formation ne doit pas être seulement offerte à titre de complément, mais être intégrée aux cours sur la santé, les sciences sociales, et les aptitudes à la vie quotidienne.

Toutefois, ce rôle doit être confié à des gens qui ont la formation nécessaire. À mon avis, le problème que l'on constate à l'échelle mondiale, c'est que les gens qui ont une formation dans ce domaine ont tendance à oeuvrer dans des programmes de lutte contre la violence familiale et sexuelle. Ils obtiennent du financement des gouvernements provinciaux pour mener des activités éducatives, mais lorsqu'un seul programme est offert dans un district qui compte 50 000 élèves, c'est insuffisant. Un salarié fait une tournée des écoles; il y reste 30 ou 40 minutes, puis il s'en va. En ce qui concerne les activités de sensibilisation continues, pourtant essentielles, le financement fait défaut.

Mme Joyce Bateman: Merci beaucoup.

Madame la présidente, me reste-t-il un peu de temps?

• (1200)

La présidente: Vous pouvez poser une brève question.

Mme Joyce Bateman: Merci.

Monsieur Katz, pourriez-vous nous en dire plus sur l'idée de ne pas être un spectateur? Je sais que votre exposé a été écourté, et j'aimerais beaucoup entendre vos commentaires à ce sujet.

M. Jackson Katz: Je vous remercie. L'approche axée sur le spectateur a des applications pratiques à divers niveaux. Cela signifie que dans une collectivité donnée, tous doivent faire partie de la solution.

En passant, si vous êtes directeur d'une école secondaire, votre sphère d'influence est considérable. Si vous ne mettez pas en place des programmes de prévention auprès du personnel, du corps professoral et des élèves, que vous ne participez pas à divers

programmes de lutte contre la violence familiale et sexuelle et que vous ne demandez pas à ces gens d'intervenir, par exemple, vous devenez alors, en quelque sorte, un spectateur passif à l'égard des comportements violents qui ont lieu. Malheureusement, nous savons que les comportements violents se produisent. Nous savons que dans cette école secondaire, plusieurs jeunes filles ont déjà été des victimes, ont déjà vécu de la violence sexuelle. Parfois, elles sont dans des relations violentes, même au secondaire. En tant que chef de file du milieu scolaire, si vous ne prenez pas de mesures proactives, vous êtes pour ainsi dire un spectateur passif.

Plus concrètement, si vous participez à une fête, que vous êtes avec un groupe d'amis à l'université et que vous voyez un jeune homme qui tente manifestement d'entraîner à l'étage une jeune femme en état d'ébriété avancée dans le but d'avoir des relations sexuelles avec elle — ce qui pourrait très bien être un viol —, et que vous décidez de ne rien faire, de ne pas vous en mêler et de vous éloigner, vous êtes d'une certaine façon un spectateur passif par rapport à une situation de violence et de viol potentiels. Notre approche, c'est que nous devrions réfléchir à la façon de faire les choses différemment. Plutôt que de vous éloigner et de prétendre que cela ne vous regarde pas, comment pouvez-vous, d'une façon ou d'une autre, intervenir et empêcher que cela se produise?

Il existe une multitude de stratégies d'intervention. Nous ne pouvons les aborder maintenant, mais il y a une question de sensibilité. Cela ne concerne pas seulement les jeunes, mais aussi les adultes. Une bonne partie de mon travail se fait auprès d'adultes. Par exemple, dans les milieux de travail des adultes, beaucoup d'entre eux sont spectateurs de comportements abusifs, mais gardent le silence et n'interviennent pas. Cela s'explique en partie parce qu'ils savent qu'il y a des conséquences, des conséquences potentiellement négatives, associées au fait de briser le silence.

Donc, ce ne sont pas seulement les jeunes de 16 ans — garçons et filles — qui sont réduits au silence en raison des conséquences associées à la dénonciation; cela touche souvent les adultes aussi. Je pense que la formation axée sur le spectateur doit aussi être offerte dans les milieux de travail des adultes.

[Français]

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Katz.

Votre témoignage était passionnant, fascinant, et comportait énormément d'information. Nous vous remercions sincèrement d'avoir contribué à notre étude.

Nous allons maintenant suspendre la session brièvement en vue de poursuivre le travail du comité à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>